



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION  
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN CIVIL INTERNACIONAL  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ  
منظمة الطيران المدني الدولي  
国际民用航空组织

999 UNIVERSITY STREET, MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3C 5H7

Tel.: (514) 954-8219  
Fax: (514) 954-6077

Internet: icao@icao.org  
Sitatex: YULCAYA

Telex: 05-24513  
Cables: ICAO MONTREAL

TÉL.: (514) 954-6371

Réf.: M 10/1-00/90

le 8 septembre 2000

**Objet:** Invitation au Colloque sur les aspects  
environnementaux de l'aviation

**Suite à donner:** Prière d'indiquer, d'ici le **15 février 2001**,  
si vous comptez participer au colloque

Madame, Monsieur,

1. J'ai l'honneur de vous inviter au Colloque sur les aspects environnementaux de l'aviation, qui se tiendra au siège de l'OACI, à Montréal, du 9 au 11 avril 2001.

### Contexte

2. Depuis quelques années, les aspects environnementaux de l'aviation, en particulier le bruit des aéronefs et les effets des émissions des moteurs aéronautiques, suscitent des préoccupations croissantes. Bien que le bruit des aéronefs soit essentiellement un problème local qui concerne principalement les aéroports très actifs situés dans des régions à forte densité de population, certaines des mesures actuellement à l'étude pour y faire face pourraient avoir des répercussions profondes pour l'industrie du transport aérien dans tous les pays. Quant aux émissions des moteurs d'aviation, elles ont des incidences à la fois locales et mondiales, notamment en ce qui a trait à l'évolution du climat. À ce sujet, l'OACI doit élaborer une réponse appropriée aux dispositions du Protocole de Kyoto, qui appelle les États à poursuivre leurs efforts dans le cadre de l'OACI pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela pourrait aussi avoir d'importantes répercussions pour l'ensemble des pays.

3. C'est dans ce contexte que le Conseil a décidé de tenir un colloque sur les aspects environnementaux de l'aviation. Le Conseil a fixé pour ce colloque les principaux objectifs suivants:

- a) mieux sensibiliser les États aux problèmes environnementaux liés à l'aviation civile;

- b) procéder à un échange de vues sur ces problèmes;
- c) familiariser les États avec les travaux de son Comité de la protection de l'environnement en aviation, dont la prochaine réunion est prévue pour janvier 2001 (CAEP/5). Cela contribuera à préparer les États à un important débat sur les questions environnementales que l'Assemblée de l'OACI doit tenir à sa prochaine session en septembre/octobre 2001. Des invitations sont également envoyées aux organisations internationales intéressées.

### **Thèmes du colloque**

4. Un projet d'exposé sommaire des thèmes dont le colloque sera saisi figure à la **Pièce jointe A**. Ce projet a reçu l'approbation de principe du Conseil, étant entendu qu'il pourra être nécessaire de l'adapter en fonction de l'évolution de la situation d'ici le colloque. Après un bref tour d'horizon des problèmes environnementaux liés à l'aviation ainsi que des activités de l'OACI dans le domaine de l'environnement, l'attention sera axée sur les deux principales questions environnementales dont s'occupe l'OACI, à savoir le bruit des aéronefs et les effets des émissions des moteurs d'aviation. Sur ces deux points, le projet d'exposé prévoit les éléments suivants:

- a) une description générale du problème environnemental et des principaux moyens d'y faire face;
- b) un rappel des politiques existantes de l'OACI;
- c) le point sur les faits récents, en particulier sur les résultats de CAEP/5 et sur la détermination des principales questions à soumettre à l'Assemblée à sa prochaine session;
- d) des renseignements sur le programme des travaux futurs du CAEP et sur les principaux facteurs qui devraient retenir l'attention des responsables de l'élaboration des politiques en vue de régler le problème au cours des prochaines années.

### **Format du colloque**

5. L'examen de chaque question et, au besoin, de chaque sous-question commencera par un ou plusieurs exposés présentés par des conférenciers compétents en la matière. La parole sera ensuite donnée aux participants qui souhaiteront formuler des observations ou poser des questions aux conférenciers. Un animateur sera nommé pour diriger l'ensemble du colloque, et des rapporteurs seront chargés de résumer les débats sur le bruit des aéronefs et sur les émissions des moteurs d'aviation.

6. Avant le colloque, le Secrétariat établira un nombre limité de notes d'information de base, brèves et factuelles. Le colloque ne sera pas saisi de notes de travail formelles.

7. Le colloque n'adoptera aucune recommandation ni conclusion officielle, mais le Secrétariat présentera un bref rapport au Conseil, à sa 163<sup>e</sup> session, dans une note de travail qui exposera les principales questions à soumettre à l'Assemblée ainsi que les éléments du colloque susceptibles d'être utiles au Conseil lorsqu'il préparera l'examen des questions environnementales par l'Assemblée.

## Arrangements divers

8. Le Conseil a décidé que le colloque se tiendrait en un seul organe. Les langues de travail seront le français, l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le russe, avec interprétation en chinois.

9. Vous trouverez à la **Pièce jointe B** une liste d'hôtels et d'hôtels-résidences représentatifs situés à une distance raisonnable du siège de l'OACI, ainsi qu'un plan de Montréal. Les réservations peuvent être faites directement auprès de l'hôtel de votre choix ou par l'intermédiaire des services de voyage American Express de l'OACI, téléphone: (514) 954-8102, fax: (514) 954-6758. Les tarifs indiqués doivent être confirmés au moment de la réservation. Les représentants doivent préciser qu'ils participent à une réunion de l'OACI. Des renseignements supplémentaires sur Montréal, y compris sur les tarifs et emplacements d'autres hôtels, peuvent être obtenus sur le site officiel d'information touristique de Montréal à l'adresse <http://www.tourisme-montreal.org>.

10. Conformément au paragraphe 3.7 de l'Annexe 9 à la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, le Canada n'exige plus, dans le cas des ressortissants d'un grand nombre d'États, de visa d'entrée pour les visiteurs temporaires. Les participants qui ont encore besoin d'un visa pour entrer au Canada sont invités à faire en temps utile les démarches auprès des autorités canadiennes.

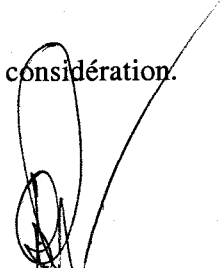
## Renseignements supplémentaires

11. Le programme détaillé du colloque ainsi que des renseignements sur d'autres questions d'organisation, notamment sur l'inscription, vous seront envoyés après la tenue de CAEP/5. Vous trouverez aussi des renseignements à jour sur le colloque, dont les dernières notes d'information de base, sur le site Web de l'OACI ([www.icao.int](http://www.icao.int)).

## Réponse à l'invitation

12. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir dès que possible, et au plus tard le **15 février 2001**, si vous comptez participer au colloque et, dans l'affirmative, de me communiquer les noms de vos représentants.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



R.C. Costa Pereira  
Secrétaire général

## Pièces jointes:

- A – Projet d'exposé sommaire des thèmes
- B – Liste d'hôtels et d'hôtels-résidences et plan

## COLLOQUE SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'AVIATION

### Projet d'exposé sommaire des thèmes

#### 1. Tour d'horizon

Brève récapitulation des problèmes environnementaux liés à l'aviation; désignation des questions intéressant le plus l'OACI; présentation des activités de l'OACI en matière d'environnement, notamment de *l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement* (Résolution A32-8 de l'Assemblée) et du rôle du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) du Conseil.

#### 2. Bruit des aéronefs

##### 2.1 Nature du problème

Principaux effets du bruit des aéronefs; mesure du bruit des aéronefs; principaux moyens de faire face à ce problème, notamment réduction du bruit à la source, application de mesures opérationnelles, couvre-feux et redevances de bruit, amélioration de la planification de l'utilisation des terrains.

##### 2.2 Politiques de l'OACI

Normes de certification acoustique de l'OACI figurant dans le Volume I de l'Annexe 16; politique de l'OACI relative aux restrictions d'exploitation des avions à réaction subsoniques dépassant les niveaux de bruit spécifiés au Chapitre 3, Volume I, de l'Annexe 16 (Appendice D de la Résolution A32-8 de l'Assemblée); procédures d'exploitation visant à atténuer le bruit des aéronefs; politique en matière de redevances de bruit; éléments indicatifs sur la planification de l'utilisation des terrains.

##### 2.3 Faits récents

Décision de l'OACI d'examiner la possibilité d'adopter une norme plus stricte que celle du Chapitre 3; mesures adoptées par l'Union européenne; décision prise par le Conseil de l'OACI le 7 juin 1999 d'élargir le mandat du CAEP afin d'y inclure les restrictions d'exploitation applicables aux aéronefs du Chapitre 3; résultats des travaux du CAEP.

##### 2.4 Travaux futurs

Programme des travaux futurs du CAEP en ce qui concerne le bruit des aéronefs; détermination des principaux facteurs qui devraient retenir l'attention des responsables de l'établissement des politiques relatives au bruit des aéronefs au cours des prochaines années.

### 3. Émissions des moteurs d'aviation

#### 3.1 Nature du problème

Incidence des émissions de moteurs d'aviation sur la qualité de l'air au niveau local; contribution de l'aviation aux problèmes mondiaux, notamment conclusions du *Rapport spécial sur l'aviation et l'atmosphère planétaire* du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC); principaux moyens pour faire face aux problèmes liés aux émissions: amélioration de la technologie, mesures opérationnelles et recours à des solutions axées sur le marché.

#### 3.2 Politiques de l'OACI

Normes de certification — émissions de l'OACI publiées dans le Volume II de l'Annexe 16; politiques de l'OACI en matière de redevances et de taxes liées aux émissions (Appendice D de la Résolution A32-8 de l'Assemblée); coopération avec les autres organisations œuvrant à l'élaboration de politiques dans ce domaine, notamment avec la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Appendice F de la Résolution A32-8 de l'Assemblée).

#### 3.3 Faits récents

Résultats des travaux du CAEP pour répondre aux préoccupations relatives à la qualité de l'air au niveau local; résultats des travaux du CAEP pour donner suite à la demande formulée par l'Assemblée de l'OACI en 1998 d'étudier les options pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation, en tenant compte des conclusions du rapport spécial du GIEC et des impératifs du Protocole du Kyoto; conclusions du CAEP sur les solutions axées sur le marché; avantages environnementaux liés à l'introduction des systèmes CNS/ATM; projet de plan d'action relatif aux émissions.

#### 3.4 Travaux futurs

Programme de travaux futurs du CAEP relatif aux émissions de moteurs d'aviation; détermination des principaux facteurs qui devraient retenir l'attention des responsables de l'établissement des politiques en matière d'émissions de moteurs d'aviation au cours des prochaines années.

-----



**HOTELS IN DOWNTOWN MONTRÉAL, DAILY RATES**  
**HÔTELS SITUÉS DANS LE CENTRE DE MONTRÉAL, TARIFS JOURNALIERS**  
**HOTELES CÉNTRICOS DE MONTREAL, PRECIOS DIARIOS**  
**ГОСТИНИЦЫ В ЦЕНТРЕ МОНРЕАЛЯ, СУТОЧНЫЕ РАСЦЕНКИ**

قائمة الفنادق الموجودة في وسط مدينة مونتريال والأسعار اليومية

Map Plan Мапа Карта الخريطة	Hotel/Telephone/Fax Hôtel/Téléphone/Fax Hotel/Teléfono/Fax Гостиница/Телефон/Факс اسم الفندق/رقم الهاتف والفاكس	Addresses Adresses Direcciones Адрес العنوان	1 Pers. 1 чел. شخص واحد (Can. \$)	2 Pers. 2 чел. شخصان (Can. \$)
1	Best Western Europa 866-6492 / 861-4089	1240 Drummond Street (Peel Metro)	85.00*	105.00*
2	Bonaventure Hilton 878-2332 / 878-3881	1 Place Bonaventure (Bonaventure Metro)	125.00**	125.00**
3	Renaissance Hôtel du Parc 288-6666 / 288-2469	3625 avenue du Parc	139.00	139.00
4	Holiday Inn Select 879-9888 / 878-6341	99 Viger Street West (Place d'Armes Metro)	105.00**	105.00**
5	Intercontinental 987-9900 / 987-9904	360 St-Antoine Street West	135.00	135.00
6	Maritime 932-1411 / 932-0446	1155 Guy Street	109.00	109.00
7	Marriott Château Champlain 878-9000 / 878-6761	1050 rue de la Gauchetière (Bonaventure Metro)	160.00***	160.00***
8	Wyndham Montréal 285-1450 / 285-1243	1255 Jeanne-Mance Street (Place des Arts Metro)	116.00***	116.00***
9	Quality 849-1413 / 849-6564	3440 avenue du Parc	90.00	90.00
10	Queen Elizabeth 861-3511 / 954-2256	900 René-Lévesque Blvd. West	159.00***	159.00***
11	Delta Centre-ville 879-1370 / 879-1831	777 University Street	119.00	119.00
12	Sheraton Centre 878-2000 / 878-2305	1201 René-Lévesque Blvd. West (Peel & Bonaventure Metro)	186.00	186.00
13	Best Western 288-4141 / 288-3021	3407 Peel Street	125.00 (taxi vouchers included)	125.00
14	Four Points Hotel and Suites Sheraton 842-3961 / 842-0945	475 Sherbrooke West	125.00	125.00

3/00

\*Continental Breakfast included/Petit déjeuner européen compris/Desayuno incluido/В расценки включена стоимость "континентального" завтрака/ يتضمن وجبة افطار "كونتيننتال"

\*\*Continental Breakfast, evening cocktails in VIP lounge on the Executive floor/Petit déjeuner européen, cocktails le soir dans le salon VIP à l'étage "Executive"/El desayuno y los cocteles vespertinos se sirven en la sala VIP del piso Executive/ "Континентальный" завтрак, вечерние коктейли в зале для высоких гостей/

وجبة افطار "كونتيننتال" ومشروبات في المساء في بهو كبار الشخصيات في طابق رجال الأعمال

\*\*\*To benefit from the American Express rate, reservations must be made through the American Express office at ICAO/Pour bénéficier du tarif American Express, il faut réserver par l'intermédiaire du bureau American Express qui est au service de l'OACI/Para beneficiarse de la tarifa de American Express, la reserva ha de hacerse a través de la oficina American Express al servicio de la OACI/Ставка фирмы "Америкэн экспресс"; бронировать необходимо через агентство "Америкэн экспресс" в ИКАО/ يرجى الحجز عن طريق مكتب سفريات "الامريكان اكسبرس" في المنظمة للاستفادة من تسعيرة "الأمريكان اكسبرس"

APARTMENT HOTELS/HÔTELS RÉSIDENCES/HOTEL DE APARTAMENTOS/  
ГОСТИНИЦЫ С НОМЕРАМИ КВАРТИРНОГО ТИПА/

شقق مفروشة في الفنادق

Map Plan Mapa Карта الخريطة	Hotel/Telephone/Fax Hôtel/Téléphone/Fax Hotel/Teléfono/Fax Гостиница/Телефон/Факс اسم الفندق/رقم الهاتف والفاكس	Addresses Adresses Direcciones Адрес العنوان	1 Pers. 1 чел. شخص واحد (Can. \$)	2 Pers. 2 чел. شخصان (Can. \$)
A	L'Appartement 284-3634 / 287-1431	455 Sherbrooke Street West	82.00	82.00
B	La Tour Centre-ville 866-8861 / 866-7257	400 René-Lévesque Blvd. West	70.00	70.00
C	Le Nouvel Hôtel 931-8841 / 931-3233	1740 René-Lévesque Blvd. West	115.00	115.00
D	Le Montfort 934-0916 / 939-2552	1975 de Maisonneuve West (Guy Metro)	81.00	81.00
E	Le Richebourg 935-9224 / 935-5049	2170 Lincoln Avenue	82.00	82.00
F	Cantlie Suites 842-2000 / 844-7808	1110 Sherbrooke Street West (Peel Metro)	98.00 (taxi vouchers included)	98.00
G	Château Royal 848-0999 / 848-1891	1420 Crescent Street	102.00 jr. suite	102.00 jr. suite
H	Manoir LeMoyné 931-8861 / 931-7726	2100 de Maisonneuve West	79.00	79.00
I	Marriott Residence Inn 982-6064 / 844-8361	2045 Peel Street	118.00	118.00
J	Tour Belvédère 935-9052 / 935-9532	2175 de Maisonneuve West	81.00	91.00

NOTES/NOTAS/ПРИМЕЧАНИЯ/ ملاحظات:

Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting.  
Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion de l'OACI.  
Los delegados deben especificar que participan en una reunión de la OACI.  
Делегаты должны указывать, что они участвуют в совещании ИКАО.  
يتعين على المندوبين أن يبلغوا إدارة الفندق بأنهم يشاركون في اجتماع للايكاو .

Rates are subject to confirmation on placement of reservations.  
Tarifs sous réserve de confirmation au moment de la réservation.  
Convienen confirmar las tarifas al hacer la reserva.  
Расценки подлежат уточнению при бронировании.  
تحدد أسعار التأجير عند إجراء الحجز .

The above prices do not include local taxes.  
Ces tarifs ne comprennent pas les taxes locales.  
Los precios indicados no incluyen los impuestos locales.  
Цены указаны без учета местных налогов.  
لا تتضمن الأسعار المذكورة أعلاه الضرائب المحلية .

Reservations may be made directly to the hotel or through ICAO American Express Travel at (514) 954-8102,  
Fax (514) 954-6758.

Les réservations peuvent être faites directement auprès de l'hôtel ou par l'intermédiaire du bureau American Express qui est au service de l'OACI (téléphone (514) 954-8102, télécopieur (514) 954-6758).  
Las reservas se hacen directamente con el hotel o por intermedio de la oficina de la agencia de viajes American Express al servicio de la OACI, teléfono (514) 954-8102, facsímile (514) 954-6758.  
Номера можно забронировать непосредственно в гостинице или через турбюро "Америкэн экспресс" в ИКАО по телефону (514) 954-8102, факс. (514) 954-6758.

يجوز إجراء الحجز مع الفندق مباشرة أو عن طريق مكتب سفريات "الأميركان اكسبرس" بالايكاو  
رقم الهاتف ٨١٠٢-٩٥٤-(٥١٤)، رقم الفاكس ٦٧٥٨-٩٥٤-(٥١٤) .

